



PAYS DU
GÉVAUDAN
LOZÈRE

Adresse de correspondance :
PETR Pays du Gévaudan-Lozère
830 av de la Méridienne
ZA Ste Catherine - 48100 Marvejols
Courriel : contact@petr-gevaudan-lozere.fr
Site internet : www.pays-gevaudan-lozere.fr

Département de la Lozère
RÉGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
DU PAYS DU GEVAUDAN-LOZERE
CONSEIL SYNDICAL

Délibération n° DE_2021_017

Objet : Vote du compte administratif - petr_gevaudan

Séance du lundi 14 juin 2021

Date de la convocation: 08/06/2021

Membres en exercice : 17

Présents : 14

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : Alain ASTRUC, Lionel BOUNIOL, Eve BREZET, Jean-Noel BRUGERON, Alain GUENNOU, Jean-Paul ITIER, Ludovic JAFFUEL, Raymonde JOUBERT, Noël LAFOURCADE, Martial MALIGES, Jean-Claude SALEIL, Francis SARTRE, Christine VALENTIN

Représentés :

Excusés : Bernard BASTIDE, Agnès BOUARD, Emmanuel CASTAN, Michèle CASTAN, Séverine CORNUT, Alain FARGES, Aymeric FELGEIROLLES, Denis GRAS, Christine HUGON, Jérémy PIC, Vincent REMISE, Pierre REY, Philippe ROCHOUX, David RODRIGUES, Joël ROUQUET, Samuel SOULIER, Christophe SUDRE, Michel THEROND

Absents : Jean-Claude CAYREL

Secrétaire de séance : Jean-Claude SALEIL

L'an deux mille vingt-et-un et le quatorze juin à 10 heures 00, en application des articles L5741-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, L.5711-1, L5210-1 à L.5212-34, et L2121-7 de ce même code, s'est réuni le conseil syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Gévaudan-Lozère.

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Jean-Claude SALEIL

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par SALEIL Jean-Claude après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

I. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

PREFECTURE DE MENDE
Date de réception de l'AR: 12/07/2021
048-200078343-20210614-DE_2021_017-DE

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	25 324.97			103 565.58	25 324.97	103 565.58
Opérations exercice	3 998.56	36 842.08	386 993.15	427 475.56	390 991.71	464 317.64
Total	29 323.53	36 842.08	386 993.15	531 041.14	416 316.68	567 883.22
Résultat de clôture		7 518.55		144 047.99		151 566.54
Restes à réaliser	1 121.00				1 121.00	
Total cumulé	1 121.00	7 518.55		144 047.99	1 121.00	151 566.54
Résultat définitif		6 397.55		144 047.99		150 445.54

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à MARVEJOLS, les jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___
--

Certifié conforme,

A Marvejols, le 14 juin 2021



Jean-Claude SALEIL

Vice-président du PETR du Pays du Gévaudan-Lozère